

## Don partiel

Le don partiel est applicable lorsque le propriétaire foncier transfère la propriété à ACRE, reçoit une partie de la valeur certifiée sous forme de paiement financier et un reçu de charité pour la valeur du don écologique. Dans ce cas, le terrain doit suivre les mêmes procédures qu'un don écologique direct, y compris la demande d'évaluation du terrain comme étant écologiquement sensible et l'établissement d'une valeur financière certifiée indépendante de la propriété.

## Les avantages du don partiel

Vous recevez à la fois une plus-value et un reçu fiscal.



## Action Chelsea pour le Respect de l'Environnement

**Il existe de nombreuses autres options de conservation moins répandues qui ne sont pas décrites dans cette brochure en raison du manque d'espace. Vous voulez en savoir plus ?**

Contactez ACRE:

[acre@videotron.ca](mailto:acre@videotron.ca)

819-921-4092

Consultez notre site web:  
<https://acrechelsea.qc.ca>

Les informations fournies sur ces pages ne sont pas destinées à remplacer les conseils d'un professionnel. ACRE vous conseille vivement de demander l'avis de votre avocat et de votre conseiller financier avant de prendre toute décision concernant votre propriété.



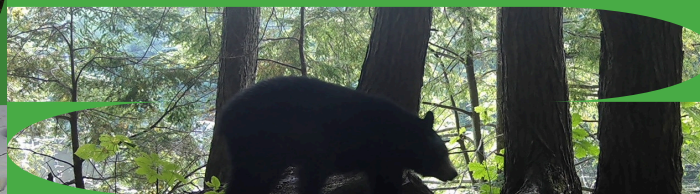
## Action Chelsea pour le Respect de l'Environnement



Crédit photo: Gregoire Crevier

## Conservation des terres

Êtes-vous intéressé à protéger votre terrain de façon permanente pour la conservation de la nature ? Habitez-vous dans la municipalité de Chelsea ou dans une autre municipalité située à proximité du parc de la Gatineau ? Cette brochure présente certaines options de conservation qui s'offrent à vous et les avantages de chacune d'entre elles. Votre choix d'options dépendra de plusieurs facteurs, dont la valeur écologique de votre propriété, votre situation fiscale, et la mesure dans laquelle vous voulez participer directement à l'entretien de votre terrain.



64 chemin Juniper, Chelsea, Québec, J9B 1T3



## Vendez votre terrain

En vendant votre terrain à ACRE, vous gardez que le terrain sera protégé à perpétuité par un organisme de conservation. Comme pour toute vente de terrain, le prix est négocié entre l'acheteur et le vendeur. Dans la plupart des cas, cela implique l'obtention d'une évaluation indépendante de la propriété par un évaluateur certifié.

### Les avantages de vendre un terrain

- ✓ Le terrain est placé sous protection permanente en tant que zone protégée privée, détenue, et gérée par ACRE.
- ✓ Vous n'êtes plus responsable des taxes annuelles correspondantes au terrain.
- ✓ Retour financier immédiat de la vente du terrain.
- ✓ Le terrain reste ouvert à l'utilisation pour profiter de la nature.



## Don de terres - Programme des dons écologiques

Un don écologique est un don de terres écologiquement sensibles à ACRE, un bénéficiaire qualifié de dons écologiques certifié par le ministre fédéral de l'Environnement. ACRE participe au processus, qui comporte deux étapes principales. Premièrement, au Québec, la terre doit être certifiée écosensible par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune, et des Parcs (MELCCFP). ACRE possède l'expertise nécessaire pour évaluer la valeur écologique d'une propriété et peut aider à préparer une candidature. Lorsque le terrain est considéré écologiquement sensible, le MELCCFP délivre un visa fiscal. Deuxièmement, la valeur financière des terres données dans le cadre du programme de dons écologiques est d'abord établie par un évaluateur indépendant certifié. Cette évaluation financière est soumise à l'examen d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) qui approuve la valeur financière. Une fois les terres transférées à ACRE, ACRE émet un reçu de charité.

### Les avantages du don écologique

- ✓ Vous obtenez plus pour votre don: l'impôt sur le gain en capital à la disposition du terrain peut être réduit ou éliminé.
- ✓ Votre don est un don de bienfaisance: un crédit d'impôt au taux de 15% s'applique à la première tranche de 200\$ du total des dons de l'année et 29% ou 33% s'applique au solde (taux à compter de 2019). Au Québec, une réduction de l'impôt fédéral à payer réduira également l'impôt provincial.
- ✓ Votre don de bienfaisance peut être utilisé contre vos impôts pendant plus d'une année: la déduction de l'impôt sur le revenu pour la valeur du terrain peut être appliquée à 100% du revenu imposable annuel, et cela peut être reporté jusqu'à 10 ans.

## Vendez ou donnez une servitude

Une servitude de conservation est un accord juridique entre un propriétaire foncier et ACRE par lequel certains droits (tels que le droit de développement futur de la propriété) sont abandonnés et certaines utilisations sont restreintes dans le but d'assurer la protection de la terre. Le terrain reste votre propriété privée.

### Les avantages d'une servitude

- ✓ Vous pouvez vendre le terrain ou le transmettre à vos héritiers, et la servitude est transférée dans le cadre de l'acte de vente.
- ✓ Vous continuez à posséder et à utiliser la terre, dans les limites de la servitude.
- ✓ Lorsque vous vendez une servitude, vous pouvez recevoir un avantage financier. Cet avantage peut être négocié et sa valeur peut être établie par un évaluateur certifié et indépendant.
- ✓ Lorsqu'une servitude est donnée, l'impôt sur les plus-values de la terre peuvent être éliminés et il peut y avoir des avantages fiscaux significatifs (voir les avantages dans la section Don de terres - Programme de dons écologiques).